

TARIFS

SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

applicables à partir du 1^{er} janvier 2025

L'AMADPA remet gratuitement un devis personnalisé pour toute demande de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 euros TTC ou sur simple demande

BAREMES

PRESTATAIRE	TARIFS (TTC)	
	Semaine	Dimanche & J.fériés
Tarification d'une heure de prestation sans aide type APA, PCH	25 €	25 €
Tarification d'une heure de prestation si APA, PCH	24,58 €	24,58 €
Tarif des frais kilométriques si déplacement pendant la prestation	0.75 € par km	0.75 € par km
Frais d'ouverture de dossier	30 €	

MANDATAIRE

BAREME (TTC)

Frais mensuels de gestion :	
• Frais par heure mensuelle travaillée	2,50 €
• Forfait jour (8h de présence)	10,00 €
• Forfait nuit (11h de présence)	12,00€
Frais d'ouverture de dossier	50,00€
Attention, dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale"	

SOINS

Les prestations du service de soins à domicile sont prises en charge à 100 % par la sécurité sociale sur prescription médicale et dans la limite des places disponibles

ASSOCIATION

BAREME

Adhésion annuelle :	
• Personne individuelle	20,00 €
• Couple	36,00 €

Déduction fiscale au 01/01/2024 : Il vous sera possible d'obtenir, sous conditions, d'une réduction ou crédit d'impôt à hauteur de 50% sur le montant des factures acquittées (sauf CESU) dans la limite des plafonds fixés par l'art.199 du Code Général des Impôts en vigueur.

Mode de paiement accepté : Espèce, virement, chèque, CESU.

Financement : Vous avez la possibilité d'avoir une aide financière : APA (Aide Personnalisée d'Allocation) demande à faire au Conseil Départemental http://www.essonne.fr/uploads/tx_estiondoc/formulaire-apa_01.pdf ou AAH (Allocation Adulte Handicapée) demande à faire à la MDPH.

Vous avez la possibilité de demander conseil à la responsable de secteur pour l'élaboration de votre dossier.